

« Ai-je un risque d'avoir un cancer du sein en utilisant le traitement hormonal substitutif (TSH) de la ménopause que m'a prescrit mon médecin ? »

Plus une ménopause est précoce, moins il y a de risque de cancer du sein. Plus elle est tardive, plus le risque augmente.

Le TSH (Traitement Hormonal Substitutif) a pour effet de retarder l'âge réel de la ménopause . Il y a donc une augmentation modérée de risque de cancer du sein selon la durée de prescription.

Plus une femme a une ménopause (arrêt des sécrétions ovariennes) tôt dans sa vie, plus elle sera protégée par rapport au risque du cancer du sein.

A l'inverse, une ménopause tardive exposera davantage à ce risque. Cependant les variations du risque sont de faible amplitude.

Lorsqu'une femme entreprend de se traiter pour la ménopause, elle se met dans la position d'une femme ayant une ménopause plus tardive et elle annule la protection donnée par sa ménopause spontanée, notamment si elle est survenue tôt.

On voit donc que le traitement qu'elle va prendre ne lui créera pas un cancer, mais au plus elle retrouvera le risque d'une femme ayant une ménopause tardive.

On pourrait écrire de façon simpliste cette équation en terme de risque :

Une femme de 55 ans, qui a été ménopausée spontanément à 45 ans et qui a pris 10 ans de THS a les mêmes risques qu'une femme, du même âge, qui n'est pas encore ménopausée et qui ne prend aucun traitement.

On connaît depuis longtemps l'augmentation modérée du risque de cancer du sein que donne un traitement de la ménopause pris pendant plusieurs années. En nombre absolu, cela fait quelques cas pour 10.000 femmes.